

Prix départemental de l'architecture et du paysage - Trophée 2017

Ce concours, vise à distinguer les maîtres d'oeuvre ayant réalisé une construction ou un aménagement de qualité remarquable quant à l'architecture, au paysage ou à l'environnement.

Publié le 22 février 2017

"Le Conseil départemental de Vaucluse et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vaucluse vous proposent de découvrir des édifices et des aménagements qui témoignent de la qualité et de la grande diversité de l'expression architecturale et paysagère de ces dernières années, que nous révèle le Prix départemental de l'architecture et du paysage de Vaucluse « Trophée 2017 ».

Depuis son institution en 1995, ce prix suscite un grand intérêt auprès des maîtres d'ouvrage et de leurs maîtres d'œuvre, comme le confirme cette neuvième édition : aussi, que l'ensemble des candidats soient remerciés pour leur participation, qui contribue à mieux faire connaître leurs réalisations dont l'intérêt est certain, quels que soient leur taille et leur coût.

Le Prix départemental de l'architecture et du paysage de Vaucluse nous offre l'occasion de rendre hommage aux maîtres d'ouvrage lauréats, par la pertinence et parfois l'audace de leur initiative, mais aussi aux architectes et aux paysagistes concepteurs primés dont nous consacrons ici le talent. Cette neuvième édition conforte aussi le partenariat établi entre le CAUE et Envirobat BDM, réseau de professionnels de la construction dont la vocation est de promouvoir la construction, la réhabilitation et l'aménagement durable.

Pour la première fois, un prix spécial est attribué à une réalisation ayant fait l'objet d'une démarche de labellisation au titre des Bâtiments durables méditerranéens.

Enfin, architecture et paysage sont une source d'inspiration artistique. Le Trophée 2017 est une œuvre en pierre conçue par l'artiste vauclusienne Emmanuelle Carraud. Cette sculpture présente des traces géométriques évoquant l'intervention de l'homme bâtisseur, qui sont gravées sur la pierre brute, composante naturelle du paysage. Ainsi, le Vaucluse, fidèle à sa tradition, est plus que jamais un territoire propice à la création architecturale, paysagère et artistique, dont les oeuvres constitueront le patrimoine de demain."

Maurice CHABERT,
Président du Conseil départemental de Vaucluse

Le prix départemental de l'architecture et du paysage

Ce concours, organisé par le CAUE avec le soutien du Conseil départemental de Vaucluse et de la Direction régionale des Affaires culturelles de PACA (DRAC), vise à distinguer les maîtres d'œuvre ayant réalisé une construction ou un aménagement de qualité remarquable quant à l'architecture, au paysage ou à l'environnement.

Quatre prix ont été décernés, ainsi qu'un prix spécial relatif à une construction ayant fait l'objet de la démarche « Bâtiments durables méditerranéens », en partenariat avec EnvirobatBDM.

Le maître d'ouvrage lauréat a reçu le Trophée 2017, œuvre d'art originale.

Le palmarès de ce trophée 2017

Le jury a sélectionné « La pierre », sculpture d'Emmanuelle Carraud, en tant que trophée remis au maître d'ouvrage lauréat, ainsi que pour le prix départemental de l'architecture et du paysage.

Lauréat

- Aménagement de la Coulée verte; maître d'ouvrage : Ville de Carpentras; maîtres d'oeuvre : Emmanuel Nebout (architecte) et Alep (paysagistes)

2ème prix

- Médiathèque et ludothèque; maître d'ouvrage : commune de Pernes-les-Fontaines; maître d'oeuvre : atelier Mosségimmig (architectes)

3ème prix

- Cabinets d'architecte et d'expertise comptable; maître d'ouvrage : Sarah Bernard, Maître d'oeuvre : Philippe Laurent (architecte)

Prix spécial

- Aménagement d'une bibliothèque et de logements en réhabilitation d'une maison; maître d'ouvrage : commune de Venasque; maître d'oeuvre : Florence Loup-Dario (architecte)

Prix Envirobat BDM

- Salle polyvalente « La Boiserie »; maître d'ouvrage : commune de Mazan - communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (AMO-Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage) Maîtres d'oeuvre : François Defrain et Olivier Souquet (atelier De-So, architectes).

[En savoir plus sur le règlement du Concours](#)

Zoom sur le CAUE

Un conseiller à la maîtrise d'ouvrage

Organisme associé du Conseil départemental de Vaucluse, le CAUE assure des missions de service public pour l'amélioration du cadre de vie auprès des particuliers, des collectivités locales et des administrations.

Le CAUE accompagne les collectivités territoriales et autres maîtres d'ouvrage publics et privés sur tout projet concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement sur le département. Son équipe pluridisciplinaire apporte un éclairage technique et garantit neutralité d'approche et capacité d'accompagnement dans la durée.

Le CAUE renforce sa vocation culturelle et pédagogique en menant des actions de sensibilisation et de communication, ainsi que des sessions de formation et d'information. Il assure par ailleurs des permanences organisées en mairie par les architectes conseillers au profit des particuliers.

4 missions principales :

- Sensibiliser et informer

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'environnement.

> **Former**

Il contribue directement ou indirectement à la formation des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

> **Conseiller les particuliers**

Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et une bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

> **Conseiller les collectivités locales et les administrations**

Il est à la disposition des collectivités locales et administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme ou d'environnement.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09